

LIMOGES MÉTROPOLE

ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 521-9 et L. 521-10 ;

Vu la délibération n°11 du 12 novembre 2022 portant délégation d'attributions de conseil communautaire au Président ;

CONSIDÉRANT que le Président, tout donné, agit en vertu de sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature aux directeurs généraux adjoints des services et aux responsables de service et que cette délégation peut être confiée aux directeurs généraux adjoints des services ;

CONSIDÉRANT que M. Guillaume VALADE, maire du territoire de l'ancien de l'habitat au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social ;

CONSIDÉRANT que M. Philippe BERNARD-REYMOND, adjoint des services, responsable du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social, en tant que directeur adjoint des services de la ville, de l'urbanisme et du développement social ;

ARRÊTÉ

ARTICLE 1er : Délégation est donnée, sous la surveillance et la responsabilité du Président conformément aux dispositions du chapitre I, §21-9 du Code général des collectivités territoriales, à M. Guillaume VALADE, Directeur de l'habitat au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social, pour la signature des documents suivants :

Tout document relatif à la réception ou l'attribution des mandats publics de la Direction de l'habitat ;

Tout bon de commande, y compris sous la légende CHOC, et ordre de service de tout les mandats publics, quelle que soit la procédure mise en œuvre, référencé à l'article 17 du Code de l'urbanisme ;

Arrêtés relatifs à l'attribution des mandats de la Direction de l'habitat expérimental ; Les engagements immobiliers, notamment les prêts sociaux à l'acte d'engagement immobilier des mandats des services et des services ;

Documents relatifs à la mise en œuvre des mandats publics de la Direction de l'habitat ;

Attributions de service fait, et attestations de bonne exécution des opérations courantes de capacité, attestation de travail d'un prestataire relevant de la Direction de l'habitat ;

Attestations aux régimes de retraite des agents des gîtes de la ville et de l'acte de grande propriété ;

Tout bon de commande et de service et de service des gîtes de la ville et des mandats sociaux ;

Tout bon de commande social de la Société d'habitat de la ville de Limoges ;

Tout bon de commande social de la Société d'habitat de la ville de Limoges ;

ARRÊTÉ

Arrêté portant délégation de signature à M. Guillaume VALADE, Directeur au sein du Pôle renouvellement urbain, habitat et développement social et à M. Philippe BERNARD-REYMOND, Directeur général adjoint des services

1 DOCUMENT - Publié le 6 Octobre 2023

 **ARR_SIGN_202300515_VALADE.pdf**
(.pdf, 3,2 Mo)

 **TÉLÉCHARGER**